

SUR LE RADAR EN 2016

Plusieurs dossiers susceptibles d'avoir des impacts sur les activités des producteurs forestiers devraient connaître une évolution en 2016. Voici douze dossiers qui interpellent les acteurs de la forêt privée cette année :

1. Est-ce que le **ministre** des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, sera appelé à relever de nouveaux défis au sein d'un autre ministère? On peut espérer que non, car rarement un ministre s'est autant donné la peine de comprendre les dossiers touchant la forêt privée;
2. Petite révolution ou pétard mouillé? Suivant les recommandations du rapport Belley déposé en 2014, le MFFP s'apprête à reprendre le contrôle d'une partie du travail des **agences régionales de mise en valeur des forêts privées**. Dès avril, les taux de soutien financier pour les travaux sylvicoles et les normes techniques devant être respectées par les conseillers forestiers seront déterminés à Québec plutôt qu'en région. Ces nouvelles normes laisseront une plus grande latitude professionnelle au jugement de l'ingénieur forestier sur le terrain, ce qui devrait réduire, semble-t-il, les formalités administratives. Il devrait s'en suivre une réduction des frais administratifs des agences et des conseillers forestiers favorisant ainsi une hausse de la proportion des budgets dédiés aux travaux en forêt;
3. Depuis 20 ans, la FPFQ milite pour une meilleure utilisation de la **fiscalité** dans le but d'inciter les propriétaires à mettre en valeur leurs boisés et à récolter du bois. Considérant l'énergie que met le ministre Lessard à convaincre son homologue aux Finances, on peut espérer que 2016 sera une année de bonnes nouvelles pour ce dossier ([position de la FPFQ](#));
4. Les budgets des **programmes de mise en valeur des forêts privées** sont en forte décroissance depuis 2009 (voir le graphique à la page suivante). La tendance sera-t-elle inversée en 2016? Pour le moment, les autorités du MFFP disent travailler à la reconduction du budget de 28,5 M\$ du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, mais le ministre réfléchit à un nouveau fonds qui serait lié à la mobilisation des bois. L'idée est toutefois à l'état embryonnaire...
5. Menaçant nos forêts, l'**épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette** poursuit sa progression dans l'est du Québec. Selon l'évolution de cette épidémie et les ressources financières disponibles dans les régions affectées, les mesures de soutien deviendront rapidement insuffisantes pour les propriétaires forestiers devant récupérer les bois affectés et remettre les sites en production. Est-ce que le gouvernement du Québec convaincra le gouvernement fédéral d'intervenir dans ce dossier? Cela apparaît comme une urgence;
6. Les discussions s'amorcent pour le renouvellement de l'**Accord canado-américain sur le bois d'œuvre résineux**. La FPFQ militera pour une clause d'exception pour les bois provenant des forêts privées dans les approvisionnements des usines;
7. Le ministre Lessard songe à suspendre le **Programme de financement forestier**, administré par La Financière agricole du Québec, qui favorise les prêts à des taux d'intérêt avantageux pour l'achat de boisés et de machineries forestières. Depuis 2012, la FPFQ recommande plutôt l'amélioration de ce programme qui pourrait devenir un formidable levier pour renouveler la machinerie utilisée en forêt privée;
8. La **mobilisation des bois** des forêts privées continuera d'être un enjeu en 2016. Plusieurs régions élaborent des plans pour accroître la récolte de bois sur leur territoire. Rapidement, ces initiatives se buteront à plusieurs facteurs hors de leur contrôle, étant plutôt du ressort des ministères responsables de lois, règlements et programmes définissant l'environnement d'affaires des producteurs forestiers ([position de la FPFQ](#));
9. En raison d'une décision de la Cour Supérieure du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit réviser la législation et les réglementations relatives à la **protection des milieux humides** avant l'été 2017. Déjà, une commission parlementaire s'est tenue en septembre 2015 et la FPFQ est intervenue pour émettre ses propositions ([position de la FPFQ](#));
10. Quelles seront les **conditions de vente de bois ronds** sur les marchés des produits forestiers en 2016? Mis à part le bois de pâte de résineux, la demande devrait être très bonne pour le bois de sciage et le bois de pâte de feuillus. La concurrence exercée par la forêt publique aura un impact déterminant pour les prix qui seront offerts aux producteurs de bois des forêts privées québécoises ([analyse de la FPFQ](#));
11. Plusieurs négociations ont débuté entre les syndicats de producteurs forestiers et les associations de transporteurs régionaux. Ces négociations mèneront à de nouvelles conventions de conditions de **transport** de bois de la forêt privée;

12. Amorcée depuis plusieurs années, la révision des normes de **certification** FSC et SFI connaîtra un aboutissement en 2016. Est-ce que ces nouvelles versions seront adaptées à la gestion de petites forêts privées? Les dernières ébauches laissent croire le contraire, ce qui pourrait marginaliser un mode de gestion qui paradoxalement devrait être encouragé par ces initiatives.

Ces enjeux constituent autant de dossiers qui seront suivis par la PFPQ au cours de la prochaine année.

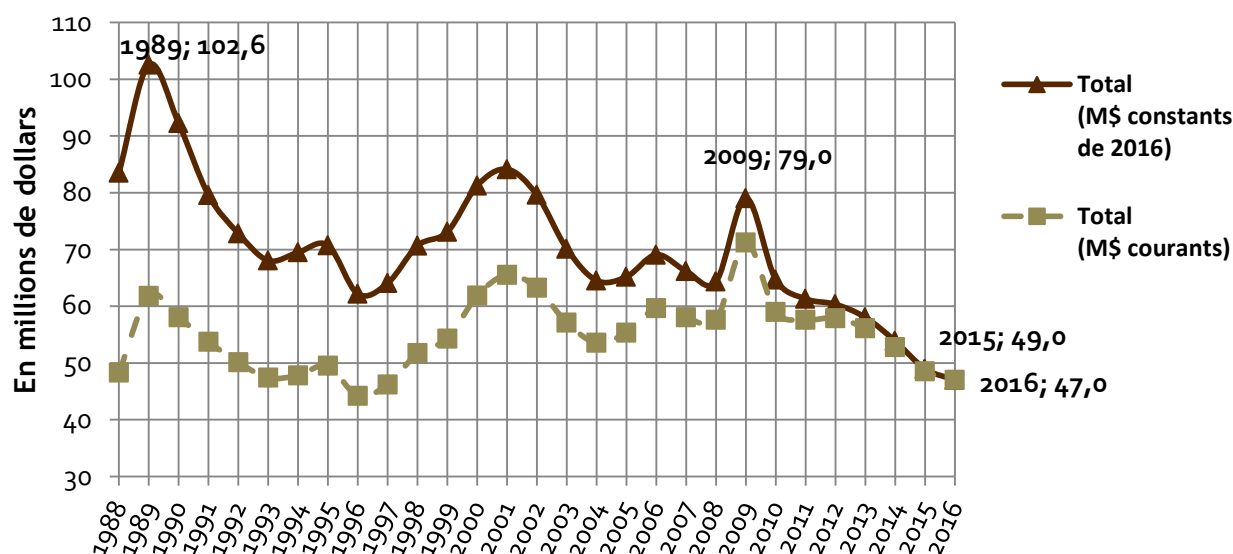
PIRE RECORD D'INVESTISSEMENTS DANS LES FORÊTS PRIVÉES EN 30 ANS!

Tout indique que les budgets des programmes de mise en valeur de la forêt privée descendront à leur plus bas niveau des trente dernières années. Cette réduction des budgets d'aménagement comporte des conséquences pour la forêt privée notamment en :

- Mettant à risque l'expertise des travailleurs sylvicoles, techniciens et ingénieurs forestiers;
- Hypothéquant les investissements sylvicoles amorcés dans les années 80;
- Limitant notre capacité à susciter l'intérêt de nouveaux producteurs forestiers;
- Réduisant les possibilités d'interventions dans le cadre de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

En d'autres mots, on ralentit la roue que tous aimeraient voir tourner plus vite.

Évolution des budgets des programmes de mise des forêts privées



Évolution des budgets des programmes de mise en valeur des forêts privées

Année	Financement provincial (million de \$)			Financement régional (million de \$)		Financement ponctuel (million de \$)				Total (M\$ courants)	Total (M\$ constants de 2016)
	Prog. d'aide à la mise en valeur de la forêt privée	Contribution de l'industrie forestière	Remboursement taxes foncières	Sommets économiques régionaux	Prog. de création d'emplois	Prog. de fertilisation des érablières	Prog. verglas de 1998	Prog. d'invest. sylvicoles	Prog. fédéraux		
1988	36,4		2,0 E						9,9	48,3	83,5
1989	43,2		3,0 E	1,4		3,3			10,9	61,8	102,6
1990	39,1		2,5 E	2,6		3,3			10,5	58,0	92,2
1991	34,3		2,5 E	3,5		3,3			10,1	53,7	79,6
1992	33,1		3,0 E	3,5					10,5	50,1	72,8
1993	35,0		5,0 E						7,4	47,4	68,0
1994	36,0		5,0 E						6,8	47,8	69,5
1995	36,0		7,0 E						6,5	49,5	70,7
1996	30,0	7,2	7,0 E							44,2	62,2
1997	30,0	9,2	7,0 E							46,2	64,1
1998	34,5	9,0	8,2							51,7	70,7
1999	34,5	8,9	8,1				2,8			54,3	73,1
2000	35,0	8,7	8,1		5,5		4,5			61,8	81,3
2001	35,0	7,6	8,1		8,2		6,6			65,5	84,1
2002	35,0	7,1	9,0		6,7		5,4			63,2	79,6
2003	34,5	6,5	9,4		6,7					57,1	70,1
2004	30,0	7,0	9,9		6,7					53,6	64,5
2005	30,0	7,0	10,7		6,7			1,0		55,4	65,2
2006	30,0	6,8	11,2		6,7			5,0		59,7	69,1
2007	30,0	5,2	11,1		6,7			5,0		58,0	66,2
2008	30,0	4,4	11,5		6,7			5,0		57,6	64,3
2009	30,0	3,1	11,4		6,7			10,0	10,0	71,2	79,0
2010	28,5	3,0	10,8		6,7			5,0	5,0	59,0	64,7
2011	28,5	3,6	11,8		6,7			5,0	2,0	57,6	61,3
2012	28,5	3,7	12,0		6,7			5,0	2,0	57,9	60,3
2013	28,5	3,9	12,0 E		6,7			5,0		56,1	58,0
2014	28,5	4,3	14,0 E		6,0					52,8	53,9
2015	28,5	4,5 E	14,0 E		1,5					48,5	49,0
2016	28,5	4,5 E	14,0 E							47,0	47,0
Total	941,1	125,2	205,3 P	11,0	100,1	10,0	19,3	46,0	91,6	1595,1	1930,9

Note : Un IPC de 1 % a été estimé pour 2016.

Sources : MFFP, PFPQ, Revenu Québec, Statistiques Canada (IPC Québec : 2002 = 100)



Forêts de chez nous PLUS

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : www.foretrivee.ca
 Pour mettre fin à votre abonnement : bois@upa.qc.ca

Analyse et rédaction

Marc-André Rhéaume, *ing.f.*
 Marc-André Côté, *ing.f., Ph.D.*